

Avis de constitution

SOCIETE « MAKAN NIANEY CAMARA SARL »

Siège Abidjan Treichville Boulevard Mamadou  
Konate avenue 20 rue 13 non loin de la mosquée ABAH  
CISSE, Lot 267, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKAN NIANEY CAMARA SARL »

Objet :

- TRANSIT,
- TRANSPORT,
- LOGISTIQUE,
- COMMERCE DE TOUS TYPES DE MARCHANDISES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Treichville Boulevard Mamadou  
Konate avenue 20 rue 13 non loin de la mosquée ABAH  
CISSE, Lot 267, Ilot 45

Dirigeant(s) M CAMARA CHEICK AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04722 du 22/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58330/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

